

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine tenue au 405, boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine, le **jeudi 16 août 2018** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère
Monsieur René Poirier, conseiller
Monsieur Bernard Cayer, conseiller
Monsieur Pascal Daigneault, conseiller
Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présente :

Madame Lucie Paquette, directrice générale

Est absent :

Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2018**
4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2018**
5. **ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Règlement 18-485 modifiant le règlement de zonage 09-370 afin d'interdire les usages commerciaux érotiques de la zone 203 (Secteur Douville) - Second Projet
 - 7.2 Règlement 18-486 amendant le règlement de zonage 09-370 afin de modifier le pourcentage maximum pour l'espace bâti/terrain de la zone 505 - Adoption
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 8.1 Dépôt - Rapport budgétaire au 31 juillet 2018
 - 8.2 Approbation des comptes à payer
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Signature d'une entente relative à l'établissement des modalités d'entraide réciproque automatique (Multicasernes) lors d'incendie - Municipalité Saint-Charles-sur-Richelieu

- 9.2 Signature d'une entente de service et de prêts d'équipements - Sécurité publique AEM
- 9.3 Achat d'appareils respiratoires et accessoires - Ville Sainte-Thérèse
- 9.4 Achat d'une unité de secours Fourgon Mercedes-Benz - Soumission sur invitation

10. TRANSPORT

- 10.1 Travaux de pavage 2018 - Résultat de l'appel d'offres et adjudication du contrat
- 10.2 Marquage et lignage - Résultat de l'appel d'offres et autorisation de travaux
- 10.3 Prolongement rue Noiseux - Mandat de surveillance des travaux
- 10.4 4e Rang - Abattage d'un peuplier fragilisé par la pourriture
- 10.5 Rue des Hêtres, dos d'âne- abroger la résolution 2018-07-182

11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Réseau environnement - Symposium sur la gestion de l'eau Octobre 2018
- 11.2 Réseau environnement - Formation sur la réduction des pertes d'eau Septembre 2018
- 11.3 Ajout de bornes-fontaines - Résultat de l'appel d'offres et adjudication du contrat
- 11.4 Poste de chloration - Remplacement des pompes et de la lance d'injection

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 13.1 Dépôt - Rapport des permis et certificats Juillet 2018
- 13.2 Nomination inspecteur en bâtiment adjoint

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Cinéma plein air dimanche 19 août Parc Choquette - Autorisation des dépenses
- 14.2 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du comité loisirs tenue le 18 juillet 2018

15. VARIA

- 15.1 Ville de Saint-Pie - Appui pour la création d'un incitatif aux médecins en milieu rural

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 16.1 MRC des Maskoutains - Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique
- 16.2 RAE SM / SMM - Procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 avril 2018
- 16.3 MRC des Maskoutains - Procès-verbal séance ordinaire 13 juin 2018
- 16.4 MRC des Maskoutains - Procès-verbal comité administratif 19 juin 2018

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE SAINTE-MAIRE-MADELEINE À 19 h 30

2018-08-201

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier
APPUYÉ DE : Monsieur Pascal Daigneault
et adoptée à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2018-08-202

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2018 lequel a été transmis par courriel le 16 juillet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Ginette Gauvin
APPUYÉE DE : Monsieur René-Carl Martin
et adoptée à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2018 soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale.

2018-08-203

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du

procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2018 lequel a été transmis par courriel le 20 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil le reconnaissent fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : Monsieur René Poirier

et adoptée à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2018 soit approuvé tel que rédigé par la directrice générale.

2018-08-204

5. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES

CONSIDÉRANT les correspondances reçues depuis le 5 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie détaillée de la liste des correspondances;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fourni les documents et explications supplémentaires à la satisfaction de ceux-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin

et adoptée à l'unanimité :

QUE les correspondances reçues depuis le 5 juillet soient déposées aux archives de la municipalité;

QU'il soit donné suite à la correspondance selon les directives du conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LÉGISLATION

2018-08-205

7.1 RÈGLEMENT 18-485 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 09-370 AFIN D'INTERDIRE LES USAGES COMMERCIAUX ÉROTIQUES DE LA ZONE 203 (SECTEUR DOUVILLE) - SECOND PROJET

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier les usages autorisés de la zone 203;

*CONSIDÉRANT QU'*un premier projet a été adopté lors de la séance du 5 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le 16 août 2018 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

CONSIDÉRANT QUE depuis sa présentation, le projet de règlement n'a pas été modifié;

CONSIDÉRANT QUE l'objet et la portée de ce règlement sont de modifier les usages autorisés de la zone 203 afin de retirer la classe B-3 commerces érotiques;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement sera soumis à l'approbation des personnes

habiles à voter des zones contiguës;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

LE règlement 18-485 amendant le règlement de zonage 09-370 afin de modifier les usages autorisés de la zone 203.

2018-08-206

7.2 RÈGLEMENT 18-486 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 09-370 AFIN DE MODIFIER LE POURCENTAGE MAXIMUM POUR L'ESPACE BÂTI/TERRAIN DE LA ZONE 505 - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut augmenter le pourcentage maximum pour, l'espace bâti/terrain, bâtiment principal de la zone 505 passant de 20 à 40 %;

*CONSIDÉRANT QU'*un avis de motion a été donné lors de la séance du 3 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 5 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE depuis sa présentation, le projet de règlement n'a pas été modifié;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur Pascal Daigneault

et adoptée à l'unanimité :

LE règlement 18-486 amendant le règlement de zonage 09-370 afin de modifier le pourcentage maximum pour l'espace bâti/terrain de la zone 505.

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 DÉPÔT - RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JUILLET 2018

La directrice générale a transmis, par courriel le 10 août 2018, aux membres du conseil le rapport budgétaire au 31 juillet 2018.

2018-08-207

8.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

*CONSIDÉRANT QU'*une copie de la liste des comptes à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Ginette Gauvin

APPUYÉE DE : Monsieur René Poirier

et adoptée à l'unanimité :

D'approuver les salaires payés de 79 212.56 \$, les comptes payés par chèques au montant de 16 916.51 \$, les comptes payés par paiements préautorisés de 21 338.15 \$ et autorise le paiement des comptes à payer de 290 978.72 \$, le tout avec dispense de lecture.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-08-208

9.1 SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS D'ENTRAIDE RÉCIPROQUE AUTOMATIQUE (MULTICASERNES) LORS D'INCENDIE - MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-du-Richelieu, entrée en vigueur le 2 septembre 2010, prévoit que les municipalités de son territoire s'obligent à adopter une entente relative à l'établissement des modalités d'entraide applicables face à des conditions dépassant la capacité d'intervention prévue à la force de frappe ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les régies intermunicipales d'incendie ayant un service de sécurité incendie faisant partie de l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies ;

CONSIDÉRANT QUE pour intervenir efficacement les services de sécurité incendie doivent faire appel à d'autres organisations limitrophes afin de compléter leur force de frappe ou de combler leurs besoins en approvisionnement en eau requise en conformité des différents niveaux de risques et respectant les objectifs du schéma de couverture de risque ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur Pascal Daigneault

et adoptée à l'unanimité :

QUE monsieur Gilles Carpentier, maire et madame Lucie Paquette, directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à l'établissement des modalités d'entraide réciproque automatique (multicasernes) lors d'incendie avec la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

2018-08-209

9.2 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE SERVICE ET DE PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS - SÉCURITÉ PUBLIQUE AEM

CONSIDÉRANT QUE certains secteurs du territoire desservi par le Service de sécurité incendie peuvent être difficilement accessibles ou inaccessibles à nos équipements pour le secours aux victimes nécessitant des soins immédiats ou pour le combat d'incendies;

CONSIDÉRANT QUE Sécurité publique AEM possède des équipements spécialisés pouvant être utiles au Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE Sécurité publique AEM est en mesure d'amener d'urgence un technicien ou acheminer d'urgence de l'équipement de secours sur les lieux où la situation requiert une intervention rapide;

CONSIDÉRANT QUE cette entente de services est complémentaire à l'offre de service actuelle du Service de sécurité incendie et qu'elle permet d'offrir une intervention plus sécuritaire et rapide de nos pompiers;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

QUE monsieur Gilles Carpentier, maire et madame Lucie Paquette, directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir avec Sécurité publique AEM pour le service de prêts d'équipements.

2018-08-210

9.3 ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES ET ACCESSOIRES - VILLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT QUE le Service de la sécurité incendie de la Ville de Sainte-Thérèse détient certains appareils respiratoires et accessoires dont ils doivent se départir dû à leur remplacement;

CONSIDÉRANT QUE notre directeur du service de sécurité incendie nous recommande de faire l'acquisition de ces appareils et accessoires dans le but d'améliorer et d'uniformiser nos équipements;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser l'achat des appareils respiratoires et accessoires au montant de 2 000 \$ (avant taxes) de la Ville de Sainte-Thérèse tel que décrits à l'inventaire daté du 1er mai 2018.

2018-08-211

9.4 ACHAT D'UNE UNITÉ DE SECOURS FOURGON MERCEDEZ-BENS - SOUMISSION SUR INVITATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal dans son budget 2018 a prévu l'achat d'une unité de secours pour le Service de sécurité incendie en remplacement de l'unité actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le cahier des charges préparé par le directeur du Service de sécurité incendie a fait l'objet d'une recommandation de la part du comité intermunicipal-incendie Sainte-Madeleine / Sainte-Marie-Madeleine lors de la réunion du 16 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin

et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour l'achat d'une unité de secours Fourgon Mercedes-Benz Sprinter 3500 – Crew.

10. TRANSPORT

2018-08-212

10.1 TRAVAUX DE PAVAGE 2018 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques

pour les travaux de pavage du réseau routier municipal;
CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

Eurovia Québec Construction Inc	218 641,21 \$ (taxes incluses)
Excavation Jonda	219 343,56 \$ (taxes incluses)
Entreprises Michaudville Inc	184 606,83 \$ (taxes incluses)
Pavage Maska	186 994,89 \$ (taxes incluses)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : Monsieur Bernard Cayer

et adoptée à l'unanimité :

D'octroyer aux Entreprises Michaudville Inc le contrat pour les travaux de pavage 2018 au montant de 184 606.83 \$;

D'autoriser le responsable des travaux publics, à faire exécuter les travaux qui ont été approuvés par la résolution 2018-07-180.

2018-08-213

10.2 MARQUAGE ET LIGNAGE - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ET AUTORISATION DE TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE le marquage et le lignage doivent être effectués annuellement sur le réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour 2018;

	Lignes Maska	Marquage traçage Québec
Ligne simple	1 890 \$ km	1 890 \$ km
Ligne double	3 700 \$ km	3 780 \$ km
Ligne d'arrêt	800 \$ un	1 320 \$ un
Dos d'âne	525 \$ un	750 \$ un

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin

et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser la firme Lignes Maska à effectuer le marquage et lignage, selon les tarifs présentés dans la soumission datée du 25 juillet 2018;

D'autoriser le paiement des frais relatifs à l'exécution de ces travaux lorsqu'ils auront été réalisés à la satisfaction du responsable des travaux publics.

2018-08-214

10.3 PROLONGEMENT RUE NOISEUX - MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue entre le promoteur Construction Fluet Inc et la municipalité pour le prolongement de la rue Noiseux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont exécutés sous la surveillance d'un ingénieur mandaté par le promoteur;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit que la municipalité peut faire vérifier l'exécution des travaux par un entrepreneur de son choix, le tout aux frais du promoteur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire se prévaloir de cette possibilité;

CONSIDÉRANT QUE les offres de services reçues :

LD Services et consultants	8 760.00 \$ (taxes en sus)
MRC des Maskoutains	2 817.50 \$ (taxes en sus)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur Pascal Daigneault

et adoptée à l'unanimité :

DE mandater la MRC des Maskoutains, service d'ingénierie et d'expertise technique, pour vérifier l'exécution des travaux pour le prolongement de la rue Noiseux pour un montant de 2 817.50 \$ plus les taxes applicables.

2018-08-215

10.4 4E RANG - ABATTAGE D'UN PEUPLIER FRAGILISÉ PAR LA POURRITURE

CONSIDÉRANT la demande faite par un citoyen du 4e rang pour l'abattage d'un peuplier sur la propriété de la municipalité lequel représente un danger pour une propriété privée;

CONSIDÉRANT QUE le responsable des travaux publics a fait évaluer l'état de l'arbre par deux (2) compagnies d'émondage;

*CONSIDÉRANT QU'*il est recommandé d'abattre le peuplier puisqu'il est rendu à maturité et qu'il est fragilisé par la pourriture;

CONSIDÉRANT QUE les offres de services reçues:

Abattages Larivée	3 400 \$ (taxes en sus)
Émondage Maska	3 000 \$ (taxes en sus)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin

et adoptée à l'unanimité :

DE mandater la compagnie Émondage Maska pour l'abattage du peuplier sur le 4e rang pour un montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE les travaux seront exécutés sous la surveillance du responsable des travaux publics.

2018-08-216

10.5 RUE DES HÊTRES - DOS D'ÂNE - ABROGER LA RÉOLUTION 2018-07-182

CONSIDÉRANT l'espace trop restreint pour l'installation d'un dos d'âne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

D'abroger la résolution 2018-07-182.

11. HYGIÈNE DU MILIEU

2018-08-217

11.1 RÉSEAU ENVIRONNEMENT - SYMPOSIUM SUR LA GESTION DE L'EAU OCTOBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité encourage le développement ainsi que la formation continue de ses employés relativement à leurs tâches;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Environnement tient un symposium sur la gestion de l'eau en octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au budget 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier
APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin
et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser monsieur René Martin à participer à ce symposium tenu à Saint-Hyacinthe les 10 et 11 octobre 2018 et dont les frais d'inscription sont de 610,00\$ plus taxes applicables;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de repas non inclus, sur présentation des pièces justificatives, le tout selon les dispositions en vigueur.

2018-08-218

11.2 RÉSEAU ENVIRONNEMENT - FORMATION SUR LA RÉDUCTION DES PERTES D'EAU SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité encourage le développement ainsi que la formation continue de ses employés relativement à leurs tâches;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Environnement tient une formation sur la réduction des pertes d'eau dans les réseaux d'eau potable en septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au budget 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pascal Daigneault
APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin
et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur René Martin à participer à une formation sur la réduction des pertes d'eau tenue à Rivière-du-Loup du 25 au 27 septembre 2018 et dont les frais d'inscription sont de 895,00 \$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement et de repas non inclus, sur présentation des pièces justificatives, le tout selon les dispositions en vigueur.

2018-08-219

11.3 AJOUT DE BORNES-FONTAINES - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres fait pour l'ajout de bornes-fontaines dont trois (3) sur le 4^e rang et deux (2) sur la montée du 4^e rang;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains a fait l'analyse des soumissions reçues;

Transport Raynald Boulay et fils	80 105.19 \$ taxes incluses
Excavation Girma	99 441.69 \$ taxes incluses
Bertrand Mathieu Ltée	99 628.95 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier
APPUYÉ DE : Monsieur Pascal Daigneault
et adoptée à l'unanimité :

DE mandater et d'autoriser la compagnie Transport Raynald Boulay et fils pour l'exécution des travaux d'ajout de cinq (5) bornes-fontaines selon les spécifications au bordereau de soumission et aux plans et devis inclus à l'appel d'offres pour un montant de 80 105.19 \$;

QUE les travaux projetés seront faits sous la surveillance du responsable des travaux publics.

2018-08-220

11.4 POSTE DE CHLORATION - REMPLACEMENT DES POMPES ET DE LA LANCE D'INJECTION

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparations ont été nécessaires au poste de chloration suite à une fuite au manomètre laquelle a nécessité le changement du panneau de dosage;

CONSIDÉRANT QUE la carte électronique d'une pompe a été endommagée par le chlore;

*CONSIDÉRANT QU'*il est recommandé de remplacer la pompe puisqu'il s'agit d'un modèle discontinué;

CONSIDÉRANT QUE dans ces circonstances il y a lieu de changer les deux pompes pour éviter des problèmes éventuels et des coûts supplémentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

DE mandater et d'autoriser la compagnie Chemaction pour la fourniture et l'installation de deux pompes doseuses et d'une lance d'injection pour un montant de 5 437.55 \$ plus les taxes applicables selon la description faite dans la soumission 30769 datée du 7 août 2018;

QUE les travaux projetés seront faits sous la surveillance du responsable des travaux publics.

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

13.1 DÉPÔT - RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS JUILLET 2018

Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juillet 2018.

2018-08-221

13.2 NOMINATION INSPECTEUR EN BÂTIMENT ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE la firme GESTIM Inc. s'engage a délégué un employé pour effectuer les tâches reliées aux services de permis et inspections pour la municipalité;

*CONSIDÉRANT QU'*en cas d'absence de monsieur Dulude pour vacances et/ou congés le conseil doit nommer un inspecteur en bâtiment adjoint;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Madame Ginette Gauvin

et adoptée à l'unanimité :

DE nommer monsieur Olivier Latulipe, employé de la firme GESTIM Inc., à titre d'inspecteur en bâtiment adjoint pour la municipalité;

QUE les honoraires pour monsieur Latulipe seront à titre d'inspecteur junior.

14. LOISIRS ET CULTURE

2018-08-222

14.1 CINÉMA PLEIN AIR DIMANCHE 19 AOÛT PARC CHOQUETTE -

AUTORISATION DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs organise une soirée cinéma plein air le dimanche 19 août au parc Choquette;

CONSIDÉRANT QUE cette soirée vise à souligner la fin des activités estivales pour le camp de jour et la remise des médailles pour le soccer;

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs a recommandé la tenue de cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René Poirier

et adoptée à l'unanimité :

D'autoriser une dépense budgétaire au montant de 958 \$ pour cet événement;
QUE l'agente des loisirs, culture et vie communautaire est responsable de l'organisation et de voir au bon déroulement pour cette soirée.

14.2 DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ LOISIRS TENU LE 18 JUILLET 2018

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité loisirs tenue le 18 juillet 2018.

15. VARIA

2018-08-223

15.1 VILLE DE SAINT-PIE - APPUI POUR LA CRÉATION D'UN INCITATIF AUX MÉDECINS EN MILIEU RURAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Pie a vu, au fil des ans, la présence de médecins sur son territoire diminuer drastiquement;

CONSIDÉRANT QUE cette réalité, soit le manque de médecin, se reflète sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains;

*CONSIDÉRANT QU'*il serait opportun d'agir en ce domaine de façon à garantir et préserver minimalement un service de proximité;

*CONSIDÉRANT QU'*il est de plus en plus difficile d'attirer les médecins vers les municipalités rurales, même si ces dernières ne sont pas en région éloignée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et adoptée à l'unanimité :

D'appuyer la Ville de Saint-Pie dans sa démarche auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec afin de créer un incitatif pour maintenir et préserver la présence des médecins et des services médicaux dans les municipalités rurales de la Montérégie;

DE transmettre la présente résolution au ministère de la Santé et des Services sociaux, aux députés provinciaux du territoire et à la MRC des Maskoutains.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

16.1 MRC DES MASKOUTAINS - ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE

**16.2 RAE SM / SMM - PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 19 AVRIL 2018**

**16.3 MRC DES MASKOUTAINS - PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE
13 JUIN 2018**

**16.4 MRC DES MASKOUTAINS - PROCÈS-VERBAL COMITÉ
ADMINISTRATIF 19 JUIN 2018**

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-08-224

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE : Monsieur René Poirier

et adoptée à l'unanimité :

DE lever cette séance à 20h20.

M. Gilles Carpentier, maire

**Mme Lucie Paquette, directrice
générale**